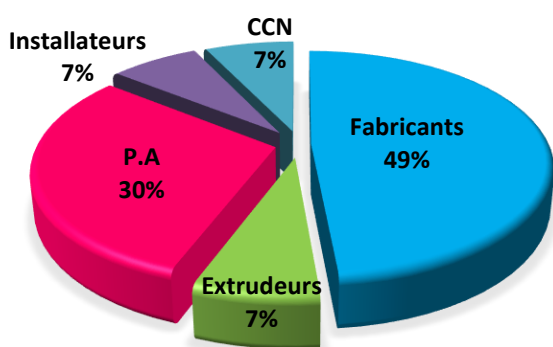


L'UFME vous ouvre ses portes

Qui est l'UFME ?

L'Union des Fabricants de Menuiseries est née de la fusion de l'UF PVC Composites (Union Fenêtre PVC & composites) et du SNFMI (Syndicat National des Fabricants de Menuiseries Industrielles) et a pour vocation d'accompagner et de soutenir les concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries extérieures (Bois, Aluminium, PVC).



Aujourd'hui l'UFME est la seule organisation professionnelle représentant les portes et fenêtres tous matériaux.

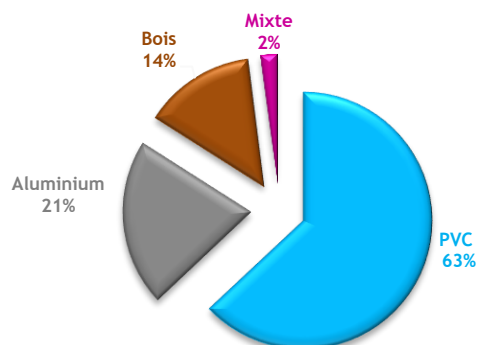
Ses actions sont soutenues par près de 150 entrepreneurs, industriels et sociétés de toute taille dont la production globale dépasse les 60 % de l'offre nationale.

Pourquoi un syndicat multi matériaux ?

Rares sont les fabricants de portes extérieures et fenêtres dont la production est centrée sur un seul matériau. Il est temps que les organisations professionnelles ressemblent aux acteurs qu'elles représentent c'est-à-dire aux fabricants de menuiseries multi-matériaux.



MARCHE FENETRE FRANCE



Qu'êtes-vous en droit d'attendre de l'UFME ?

Un accompagnement de tous les jours en vous assurant une veille technique via la mise à jour des textes réglementant notre profession (réglementations thermiques, référentiels de pose, étude comparative des coefficients U_w / S_w , etc...) et la mise à votre disposition de documents concis qui vous permettent ainsi qu'à vos collaborateurs d'être informés des nouvelles exigences normatives.

Votre parole est portée et défendue jusqu'aux institutions étatiques et organismes publics. L'UFME participe étroitement à la rédaction des réglementations thermiques, à la mise en place des diverses aides financières de l'Etat concernant le secteur du Bâtiment (crédit d'impôts, fonds de recherche pour les sociétés, diminution de la TVA). L'UFME joue un rôle social de poids de par sa gestion de la convention collective des Menuiseries Bois. De même l'UFME reste l'interlocuteur et le partenaire privilégié du CSTB et FCBA en participant à la rédaction des cahiers techniques et autres DTU. L'UFME est présente à toutes les réunions du Groupe Spécialisé n°6 qui valide les avis techniques de vos menuiseries et est un acteur majeur de la certification produit « fenêtres ».

Vous bénéficiez de toute la communication faite par l'UFME se traduisant par des actions variées en vue de faire la promotion de la filière française de fenêtres et portes de qualité. Derniers exemples concrets : la récente campagne nationale de communication visant à faire évoluer la perception des fenêtres PVC par les ménages français. Sans oublier des actions de relations presse intenses aussi bien vers la presse professionnelle que vers la presse décoration. La mise en ligne du site internet ufme.fr met en avant une information pratique et didactique des menuiseries et des hommes qui les fabriquent.

Vous venez de perdre un marché car le matériau proposé est invalidé. Cette mauvaise surprise est vécue ponctuellement par nos adhérents et n'est plus tolérable. **La défense des matériaux** s'illustre principalement par un exemple concret qui est le refus voire l'interdiction du PVC par certaines communes. Depuis de nombreuses années nous sommes en contact avec des Architectes des Bâtiments de France pour leur démontrer le non fondé de leurs allégations. Échanges couronnés de succès avec l'engagement écrit que la diffusion d'informations non justifiées sur le PVC est stoppée.



Et enfin, **l'UFME s'engage pour vous et les générations futures**. 2 actions significatives :

- **la formation** : vous n'arrivez pas à recruter le candidat idéal pour remplacer votre collaborateur parti à la retraite. Ce constat, nos adhérents le font tous les jours. L'UFME vous propose des programmes de formation adaptés à de nouveaux collaborateurs sous la forme de Kit de formation ou par des sessions de formation se déroulant dans les locaux de l'UFME ou sur votre site. En parallèle, l'UFME développe des programmes de formation continue pour maintenir à jour la compétence de vos collaborateurs.

- **Le respect de l'environnement** : la mise en place et le développement de la Charte UFME d'engagement pour le recyclage des menuiseries en fin de vie rédaction, la rédaction de guides pratiques proposant les recommandations en vue de la collecte et du démantèlement des menuiseries en vue de le recyclage, l'élaboration et la réactualisation des Fiches de Données Environnementales et Sanitaires (FDES) du PVC.



Que pouvez-vous nous apporter ? **Votre expérience !**

Les échanges d'expériences sont la base même du travail mené au sein du Syndicat via ses 3 commissions thématiques (technique, communication, sociale & formation). Lors de réunions conviviales, vous-même et / ou vos collaborateurs pourrez partager votre savoir-faire, nous faire part de vos préoccupations et ensemble trouver des solutions.

Vous !

Toute organisation comme la nôtre ne peut être représentative d'une profession que si le nombre de ses adhérents est important.

Comme le dit l'adage « l'union fait la force »

⇒ vous ne faites plus cavalier seul

⇒ nous avons une représentativité accrue.

A très bientôt pour un prochain contact afin de vous présenter de vives voix les actions et nombreux projets menés par notre syndicat pour notre profession.

Philippe MACQUART

Délégué Général

p.macquart@ufme.fr

Tel : 01 47 17 69 36 - Portable : 06 64 68 85 45